

Dans les cours d'eau wallons, des pierres et de l'urgence

Les travaux de sécurisation d'urgence des cours d'eau wallons se poursuivent dans une course contre la montre. On cure, on reconstruit. Une histoire d'engins lourds et de grosses pierres.

REPORTAGE

MICHEL DE MUELENAERE

Il y a des jours, comme ça, où les choses ne se passent pas comme prévu. La semaine de chantier touchait gentiment à sa fin quand tout a été mis sur pause. Deux obus non explosés de 70 mm traînaient dans le lit de la rivière... « Tox possible », a lâché le démineur militaire en ramenant à sa camionnette les deux délicats souvenirs de la Première Guerre. Les obus ont été sans doute débusqués et roulés par les eaux furieuses en juillet dernier. « On en retrouve régulièrement », dit un habitant. « Et il en reste encore plein... » On ne plaisante pas : un petit périmètre de sécurité est imposé.

Malgré le stress, toute l'affaire aura peu perturbé le chantier qui se déroule les pieds dans l'Eau d'Heure depuis trois semaines. A Mont-sur-Marchienne, il y a deux mois, les flots calmes et turbides de l'Eau d'Heure ont franchi les berges bétonnées, envahi les locaux de l'entreprise Aciers Grosjean, y occasionnant de sérieux dégâts, et emporté une copieuse portion de la berge haute de trois mètres jouxtant une construction. « L'eau avait creusé sous le bâtiment, il y avait urgence à intervenir », indique Jean-Marie Devergnies, superviseur du chantier pour l'administration wallonne. Il a fallu déverser des centaines de tonnes de pierres pour créer une rampe d'accès et un cheminement dans le lit de la rivière afin que les engins accèdent au pied de la berge. « Tout sera retiré à la fin du chantier », assure Devergnies, qui lorgne la rive d'en face où il « remettrait bien quelques pierres ».

Parmi les infrastructures impactées par les flots, les berges ont souffert. Leur sécurisation fait partie des travaux urgents, surtout en zone urbaine

Des pierres, il s'en déplace dans les cours d'eau wallons affolés par la pluie mais qui ont aujourd'hui repris une allure pateline qui ne trompe personne. Parmi les infrastructures impactées par les flots, les berges ont souffert. Leur sécurisation fait partie des travaux urgents, surtout en zone urbaine. Le gouvernement wallon a débouqué plus de 26 millions pour faire le job. « Je disposerai, sur dix tronçons névralgiques urbanisés de la Vesdre, d'équipes prêtes à colmater si besoin », indique Philippe Guillaume, responsable du district de Liège pour les « cours d'eau non navigables ».

Sans attendre, on a paré aux urgences. Des dizaines de mètres de berges arrachées, des murs de protection explosés, des centaines de tonnes de sédiments obstruaient les rivières, menaçant de causer de nouvelles inondations... Au niveau du barrage de la Fenderie à Trooz, qui permet d'alimenter une petite centrale hydroélectrique, « au lendemain de la crue, ce n'était qu'un champ de pierres de tous types, plus d'un millier de tonnes de sédiments », poursuit Guillaume. Même de faible hauteur, le barrage a facilité l'accumulation. Un danger si des crues reviennent, mais un matériau bienvenu pour restaurer les 180 mètres de berges de part et d'autre de la Vesdre qui, à certains endroits, ont reculé de

5 à 6 mètres. Dès le 11 août – le pont en aval ayant été quasiment détruit –, il a servi à réaliser une piste de fortune menant à un gué permettant aux engins lourds d'accéder à l'enclave en face et à 36 habitations sociales dévastées.

A Jemelle, témoigne le chef du district de Namur, Louis-Michel Petiau, le confluent de la Lhomme et de la Wamme a vu d'autres dévastations. Le mur protégeant les habitations contre une crue de la Lhomme a été contour-

né par les eaux de la Wamme, plus petite mais plus torrentueuse. « Probablement un débit de 100 m³/sec., alors qu'une grosse crue culmine à 40. » Tout en inondant le quartier, arrachant macadam, pavés et bancs de pierre, les flots ont poussé le mur dans la rivière. Sur plusieurs portions de la rive, il a été arraché et est remplacé par un alignement de gros sacs de chantier. « On a retiré plus de 5.000 m³ de sédiments. Maintenant, il faut prendre le temps

de réfléchir au type de protection à reconstruire », indique Petiau.

La Lhomme en crue a déposé d'énormes quantités de sédiments dans son lit mineur, créé un bouchon et s'est étalée dans une prairie proche. Elle a scarifié le sol en charriant des troncs et des souches, même une bétonneuse. « On ne distinguait plus la rivière de la prairie. » Plus haut, en écorchant les berges sur 50 m, l'eau a défoncé la terre qui soutenait un hangar agricole



Rue de Zone à Mont-sur-Marchienne, près des aciers Grosjean, une pelleuse achève de consolider la berge dont l'effondrement menaçait un bâtiment. © D.R.

Céline Tellier « L'enjeu du XXI^e siècle : la sécurité environnementale »



M.D.M.

Les inondations sont un électrochoc par rapport à des pratiques qui ne sont plus acceptables. On doit intégrer ces risques dans la mentalité collective



En imaginant, il y a un an, d'organiser ce 23 septembre un congrès sur la résilience, la ministre wallonne de l'Environnement, Céline Tellier (Ecolo), n'imaginait pas à quel point le rendez-vous tomberait à pic. Quelles sont les vulnérabilités de la Wallonie face aux crises aggravées notamment par le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité ? Comment élaborer une vision d'une Wallonie résiliente – mieux préparée, capable de faire face aux crises et de s'en remettre ?

Une réflexion profonde, transversale, de long terme, même s'il est urgent de la concrétiser. « Il faut bien entendu gérer l'urgence et la reconstruction pour venir en aide aux personnes et aux communes sinistrées. Mais en même temps, il est indispensable de tirer les leçons de ce qu'on a vécu pour adapter nos façons de faire et réduire les risques futurs. Cela veut dire qu'il ne faut pas d'office reconstruire à l'identique là où on ne doit pas et sacrifier, pour des raisons de court terme, des budgets pour des actions qui contribueront à réduire les risques plus tard. »

Tellier dit sa satisfaction face à un

« accord de gouvernement clair ». Certes, le plan de relance a été amputé de 800 millions (sur 7,6 milliards). « Mais on ne sacrifie pas des investissements structurels qui permettront une relance résiliente. Et nous allons entamer une réflexion sur le type de reconstruction souhaitable vu ce qui s'est passé, notamment au niveau des cours d'eau. » Satisfaction d'avoir pu préserver les projets « qui permettent de travailler sur la prévention des risques climatiques ». On pense à « redonner une place à l'eau » (reméandration, création de zones d'immersion temporaire, végétalisation des centres-villes et villageois, projets de trames bleue et verte). Mais aussi au plan sécheresse, à des projets pour une forêt plus résiliente, pour améliorer la qualité des sols, dont leur perméabilité, et au fameux projet « Yes we plant », visant à la plantation de 4.000 km de haies et/ou un million d'arbres. On en serait à 1.000 km de haies et 500.000 arbres plantés ou promis...

« Gérer les risques »

Une épure préservée, mais qui date d'avant les inondations de juillet. Suffisant ? « Oui, il faut aller plus fort, plus loin, reconnaît Céline Tellier. Nous allons identifier des besoins complémen-

taires. Faut-il augmenter les budgets des plans inondation ? Faut-il plus de zones d'immersion temporaire ? »

Changer des pratiques, on sent venir les oppositions... « Dans tout changement, il y a des résistances, reconnaît Tellier. Mais toute notre société doit se réorganiser pour intégrer les risques. Les inondations sont un électrochoc par rapport à des pratiques qui ne sont plus acceptables, comme construire dans des zones d'aléa élevé. On doit intégrer ces nouveaux risques dans la mentalité collective. Tout en accompagnant les secteurs qui doivent l'être. »

La gouvernance, élément essentiel. « Comment décider en temps d'incertitude et de risque ? Comment financer l'adaptation et la prévention, comment financer les dommages ? On se rend compte que le coût de l'inaction est bien supérieur au coût de l'action préventive. Il n'est pas tenable, budgétairement parlant, qu'on encaisse deux crises majeures comme celle du covid – liée à la crise de la biodiversité – et les inondations, liées à la crise climatique. Si l'enjeu du XX^e siècle était la sécurité sociale, l'enjeu du XXI^e sera la sécurité environnementale. Il faut gérer ces risques qui impactent avant tout les personnes les plus précaires. »

proche d'une ferme. « Ici, il était urgent d'intervenir pour sécuriser la maison. Il a fallu une dizaine de jours et quelques centaines de tonnes de pierres. »

Le curage et l'enrochement des berges ne plaisent cependant pas à tout le monde. « Faire comme on a toujours fait sans considérer l'écosystème de la Vesdre et de ses affluents serait une grave erreur », s'empare Olivier Baltus, conseiller communal Vega à Trooz, qui déplore l'absence « d'avancées en matière d'écologie et d'espaces naturels dans un bassin-versant historiquement très dégradé ». L'urgence s'imposait, plaide Guillaume : « Vu la criticité de la situation, nous n'avons pas le choix. La rapidité d'intervention pour protéger le bâti et la force des cours d'eau ne permettaient pas des solutions plus naturelles comme des caissons végétalisés, des fascines ou le bouturage de saules. Dans des secteurs moins bâtis où il n'y a pas de péril immédiat, des solutions plus naturelles peuvent être envisagées. »

Des pierres, il y en a aussi à l'entrée de Chaudfontaine où la Vesdre (sans



Jemelle : arrachés, les murs longeant la Lhomme ont été remplacés par des sacs de chantier. © D.R.

doute 800 m³/s contre un maximum enregistré de 272 m³/s et... 7,05 m³/s le jour de notre visite) a emporté le talus portant une maison de briques. Aujourd'hui, la dalle de la terrasse sur-

plombe le vide.

« Vu la gravité, on s'est demandé s'il fallait exproprier », dit Guillaume. Finalement, ce sera la réparation. Sans traîner : « Des talus de terre sont très friables et peuvent rapidement se dégrader. » Des blocs de pierre massifs, liés avec du béton, reconstituent l'assise. Sur 60 à 80 mètres, la berge sera restaurée... Trois semaines de chantier, explique un ouvrier. « Le temps est une épée de Damoclès », rappelle Philippe Guillaume. L'automne pourrait ramener des précipitations abondantes.

« Les premières mesures après le retrait des eaux ont consisté à dégager les embâcles, notamment sur les ponts », détaille Petiau. « Ensuite, il a fallu vider le lit des rivières des atterrissements qui risquaient de causer de nouvelles crues. Puis on a sécurisé les bâtiments et enfin préservé les « enjeux économiques » comme les ponts, les rues, les poteaux électriques, les conduites, etc. » Les lourdes passerelles piétonnes en bois qui ont été emportées dans le centre de Rochefort, à côté d'un vaste gîte lui-même ravagé, attendront donc que l'horizon se dégage...

MANIFESTATION NATIONALE

A Bruxelles, la FGTB épargne les ministres socialistes



© EPA

Des milliers de militants du syndicat socialiste sont descendus vendredi matin dans les rues de Bruxelles pour manifester contre la loi sur la norme salariale. A l'issue de leur manifestation nationale, les principaux dirigeants de la FGTB ont lourdement attaqué les partis de droite du gouvernement et le patronat. Les ministres des partis socialistes ont, eux, été épargnés. C'est la première fois depuis la crise du coronavirus qu'une manifestation syndicale traversait le centre de Bruxelles, en allant du nord au sud. La capitale n'était colorée que de rouge : seuls les militants de la FGTB y ont en effet participé, tandis que les syndicats chrétien et libéral n'avaient pas appelé à manifester. Selon la FGTB, entre 15.000 et 20.000 manifestants y ont pris part, tandis que la police a avancé le chiffre de 7.000 personnes. BELGA

commission d'enquête

Le centre régional de crise n'en est pas vraiment un

ÉRIC DEFFET

Depuis 2008, la Wallonie dispose d'un centre régional de crise niché au sein du secrétariat général de l'administration. Simon Riguelle est le directeur de cette petite équipe d'une dizaine de personnes qui dispose d'un budget de 162.000 euros, ce qui n'est pas lourd pour organiser des permanences 365 jours par an. Il a été entendu ce vendredi par la commission d'enquête parlementaire consacrée aux inondations.

Le centre de crise est au cœur de la chaîne d'alerte en cas de crues. L'information part de l'IRM pour les aspects météorologiques, transite par la direction de la gestion hydrologique qui gère les cours d'eau et finit par aboutir à cette cellule à laquelle il revient d'alerter les autorités.

Courroie de transmission

Il ne faut pas se tromper de combat. Et c'est Simon Riguelle qui le dit : « La dénomination du centre de crise est source d'attentes infondées. » A l'inverse du centre national et des centres provinciaux, en effet, cette cellule « n'a pas de compétences en matière de planification d'urgence, de gestion de situations d'urgence et d'organisation et de gestion opérationnelles des secours. »

En une phrase : « L'IRM alerte, la direction de la gestion hydrologique analyse et la cellule de crise répercute. » Chacun son rôle, mais le directeur insiste : « Nous nous parlons, nous ne travaillons pas complètement en silos. »

Mais pour les prévisions de crues, on peut donc considérer que le centre régional est simplement, constatent les députés, « une courroie de transmission », voire « une boîte aux lettres » pour les informations venues d'autres services et qui doivent alerter ceux qui agiront sur le terrain.

Chacun chez soi en somme : « Nous ne modifions pas le contenu des messages qui nous parviennent. Nous ne réinterprétons pas les alertes. Nous ne les mettons pas à notre sauce. D'ailleurs, je n'ai pas à prendre contact avec les prévisionnistes pour interpréter leurs données et tirer mes propres conclusions en termes d'inondations. »

Lors des inondations de juillet, le centre de crise a fait le job, dans les limites des missions qui lui ont été

confiées. Il lui revenait par exemple d'alerter les camps de vacances et les camps scouts (pas les campings, ce n'est pas prévu) : 4.725 messages d'alerte ont été lancés. Avec succès puisqu'aucune victime n'est à déplorer dans ce secteur.

Pas de base décrétable

Le branle-bas de combat a été décrété le mercredi 14 juillet à 6 h 01 du matin lorsque l'alerte pour des crues catastrophiques a été déclenchée : « Nous avons mis dix minutes pour traiter l'information et vingt-et-une minutes au total pour actionner toutes les procédures », souligne Simon Riguelle. Auparavant, la situation était inquiétante, sans plus : les alertes jaunes n'ont pas été relayées, mais c'est la procédure qui le veut.

La gestion des événements passe ensuite dans les mains des gouverneurs et des bourgmestres, mais surtout au niveau fédéral.

Les règles ont été respectées. Ensuite, il y a eu bien sûr une foule de réunions, de contacts téléphoniques, d'échanges d'informations. Mais on est en droit de se poser une question : en matière d'inondations, quel est le rôle de cette cellule de crise wallonne qui semble là pour filer la patate chaude à d'autres niveaux ?

Et surtout : peut-on envisager un nouveau profil pour cette instance ? La réponse figurera sans aucun doute dans les conclusions et les recommandations de la commission d'enquête. La cellule de crise souffre de ne reposer sur aucune base légale. Un avant-projet de décret a été déposé en juin 2021. Simon Riguelle est clairement favorable à une évolution : « Le cadre actuel doit être repensé pour certains types de crise. »

Il restera à déterminer la place d'une éventuelle cellule de crise régionale davantage opérationnelle dans un paysage déjà très chargé, depuis le fédéral jusqu'aux communes, en passant par les gouverneurs de provinces. Une couche supplémentaire à la lasagne belgo-belge est-elle nécessaire ?

On aurait bien voulu savoir ce qu'en pense Bart Raeymaekers, le directeur général du centre fédéral de crise. Mais le huis clos a été décrété pour cette audition : la justice a saisi des documents sur lesquels le témoin comptait s'appuyer. Il y avait risque d'interférence avec l'instruction judiciaire.

MILLON
Maison de ventes aux enchères

ESTIMATIONS GRATUITES de vos BIJOUX & OBJETS D'ART

En ligne sur WWW.MILLON-BELGIQUE.COM
et à BRUXELLES, WATERLOO, SPA, LUXEMBOURG

Calendrier de nos prochaines journées d'estimations

BRUXELLES

CHAQUE LUNDI DE 14 H À 18 H
et sur rendez-vous les autres jours

MERCREDI 20 OCTOBRE

Présence exceptionnelle de notre expert en Philatélie



CONTACT :
Mélissa LAFONT
02/218.00.18

melissa@millon-belgique.com



Adjugé 35 000€



Adjugé 38 000€



Adjugé 6 200€

BIJOUX - OR - TABLEAUX ANCIENS, MODERNES & CONTEMPORAINS - NUMISMATIQUE - MONTRES
TIMBRES POSTE - ART D'ASIE - ART NOUVEAU - ART RUSSE - SCULPTURES - PEINTURE BELGE
PEINTURE LUXEMBOURGEOISE - OBJETS D'ART - ARGENTERIE - ART DECO - DESSINS - BANDE DESSINEE

SPA

UNE FOIS PAR MOIS
sur rendez-vous

SAMEDI 2 OCTOBRE

MARDI 19 OCTOBRE
Présence de nos experts
en Philatélie et en Asie

MERCREDI 15 DÉCEMBRE

LUXEMBOURG

UNE FOIS PAR MOIS
sur rendez-vous

MARDI 12 OCTOBRE

Présence de nos experts
en tableaux, bijoux
et numismatique

WATERLOO

UNE FOIS PAR MOIS
sur rendez-vous

VENDREDI 1^{er} OCTOBRE

Présence de nos experts
en tableaux, bijoux
et numismatique

MARDI 14 DÉCEMBRE

MILLON BELGIQUE

Avenue des Casernes, 39 b - 1040 Bruxelles - info@millon-belgique.com - 02/218 00 18